

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
6 – 2023 / N°6**

**SEANCE du 12 DECEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
VOTES : Contre : 0 Pour :13 Abstention : 0  
Date de la convocation : 05/12/2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, MANENT Corinne, LASSAGNE Cécile,

**Absents :** CARMICHAEL Benoit donne procuration à Hervé ANDEOL  
LAMBERT Daniel donne procuration à Christelle ROUZET  
VIAL Anne- Claire

**Objet : Convention de mise à disposition de l'outil DECLALOC avec l'Office de Tourisme Montélimar Agglomération**

DECLALOC permet la dématérialisation des cerfa de meublé de tourisme et cerfa de chambres d'hôtes. Cet outil permet également la création d'un numéro d'immatriculation, pour toute création de meublé. Ce numéro à treize chiffres permet de mieux identifier les hébergeurs et donc d'avoir un meilleur suivi des opérateurs numériques (abritel, airbnb...) et des revenus qui en découlent.

Il est nécessaire de signer une convention avec l'Office de tourisme de Montélimar Agglomération pour la mise à disposition de l'outil DECLALOC.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A l'unanimité et après en avoir délibéré :**

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'outil DECLALOC.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 13/12/2023

Le Maire,  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 13/12/2023  
Et de la réception en Préfecture le 13/12/2023

Le Maire